

Comme vous le savez, j'ai beaucoup de « bagout », je n'ai pas donc fini....

Donc je tenais personnellement à remercier Jean MARAIS pour les longues années passées à la tête du club Saint Martin.

Un grand merci aussi à Martine POULET, qui a géré d'une main de maître la cantine du SIVOS depuis sa création, 30 années dévouées à nos enfants, pas toujours sages...

Et enfin à notre secrétaire de mairie « nationale » Laurence, pour son accueil toujours chaleureux en mairie, la rédaction du bulletin communal et sa patience envers moi...



D'azur au clocher et toits de l'église du lieu d'argent, sur toute la largeur du champ, le pignon de senestre chargé d'une croix du Temple de gueules ; l'ensemble mouvant d'une champagne de sinople chargée d'un bouquet de trois épis de blé d'or et de deux fleurs de lin aussi d'argent placées entre les épis.

COMMUNE DE CROSVILLE LA VIEILLE 27110

Tél : 02.32.35.87.99 / Fax : 02.32.26.49.68

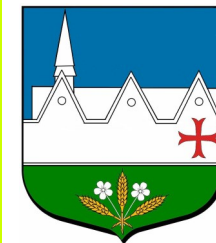
mairie@crosville-la-vieille.fr

Permanences : lundi et jeudi de 17h à 19h
samedi de 10h à 12h

BULLETIN COMMUNAL
Journal conçu par le Conseil Municipal
Pour les habitants de Crosville la Vieille

Numéro 34

DECEMBRE
2019



REGARDS sur CROSVILLE-LA-VIEILLE

Le mot du Maire

Voilà un mandat qui se termine...

J'espère avoir répondu à vos attentes même si parfois je suis obligé de faire quelques rappels à l'ordre, afin de conserver la quiétude de notre village et le respect de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Cette année, il faut reconnaître que les projets prévus en 2019 entre les études et les demandes de subvention, peu de celles-ci ont abouti.

L'aménagement route d'Iville devra donc se réaliser en début d'année selon la disponibilité des entreprises, idem pour le cheminement route de Cesseville, nous n'attendons plus que l'entreprise Boné.

Hier 7 décembre, j'ai appris que notre demande de subvention pour la restauration des bancs de l'église, auprès du Conseil Départemental, a été retenue (au cours d'une séance de rattrapage). Cela me donne l'occasion de remercier Martine Saint Laurent, Vice Présidente du Conseil Départemental en charge du patrimoine historique, pour son investissement et sa diligence envers nous.

Comme vous savez, le SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) s'est désengagé au niveau de la défense incendie et en fin de compte, celle-ci passe sous la responsabilité des maires. De plus, la règle des 200 mètres entre les points d'eau incendie (PEI) va imposer à nos communes un effort financier très important. Heureusement, notre commune est relativement bien desservie.

Malgré tout, nous devons certainement implanter 6 ou 7 poteaux incendie supplémentaires dans les prochaines années à venir.

Ces panneaux de rues ont été décorés par M. Yves Sylvain.



Merci pour cette initiative. Si vous voulez connaître l'histoire de l'âne du curé de Crosville, passez par la mairie...

Au cours de ce mandat, le conseil n'a voté aucune augmentation d'impôts (taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises). Nous avons baissé la surtaxe d'assainissement collectif, qui est passée de 0.40 €/m³ à 0.10 €/m³. Tout cela malgré une baisse des dotations de l'état. Cela est réalisable car sur notre commune, nous avons la chance d'avoir un certain nombre d'entreprises, de commerces, d'artisans, sans oublier notre agriculture, qui génèrent de la « richesse » sur notre territoire par ces temps difficiles. N'oublions pas que c'est l'entreprise, et vous de ce fait, qui contribuez à son bon fonctionnement, et donc à la prospérité de notre économie locale.

Un point important : nous avons recruté au cours des 6 dernières années, 33 jeunes de 16 à 18 ans qui ont participé à l'entretien et l'embellissement de notre commune. Je pense qu'ils en gardent un bon souvenir, comme nous dans la majorité des cas.

Enfin je souhaiterais revenir sur nos associations et les féliciter. Chacune d'entre elles pour leur dynamisme, que ce soit le Comité des fêtes, As de Chœur, les Souliers Crosvillais, le club St Martin, Objectif Photo, Avec les Enfants, Ball Trap, la Société de Chasse. Tout ce petit monde représente pas moins de 250 personnes, qui se mobilisent et créent un lien social, loin d'être négligeable dans nos communes rurales. Comme d'habitude, vous pourrez lire leurs actions dans les pages suivantes...

J'œuvre toujours pour que toutes ces associations puissent avoir un point de rassemblement digne de ce nom. J'inclus aussi dans ce lien nos instituteurs pour leur travail et leur compétence qui sont toujours et encore une pièce maîtresse dans nos communes rurales.

N'hésitez pas à vous investir, ne serait-ce qu'un peu dans notre village. Il y en résultera toujours un plaisir certain.

Mon conseil se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année en famille et une bonne et heureuse année 2020 !

Pascal CARPENTIER



Quelques mots sur le presbytère de Crosville-la-Vieille

Le vieux presbytère de Crosville-la-Vieille, au carrefour de la rue du Val St Martin et de la route du Moulin Brûlé, a été construit en 1720, comme cela est indiqué sur une pierre à l'intérieur de la maison. Il s'agit bien du presbytère du village bâti curieusement assez loin de l'église. Il a été habité par le curé du village jusqu'à la révolution. En 1791, le curé qui n'a pas voulu prêter serment à la République, a été déporté, comme d'autres prêtres, sur l'île de Ré. Le presbytère est alors vendu à un particulier. Il est composé à cette époque de nombreux bâtiments à vocation agricole mais cet ensemble sera réduit plus tard par la suppression de plusieurs bâtiments annexes.

En 1827, la commune rachète la maison pour y loger à nouveau son curé et la restaure en 1828. Elle est alors l'unique élément bâti sur la parcelle, les granges ont été détruites ou démontées. Elle dispose d'un rez de chaussée avec des ailes, d'un étage carré, et d'un grenier. Elle restera ainsi pendant de très longues années. Elle abritera des curés vraisemblablement jusqu'en 1870. Des soldats prussiens l'occuperont quelque temps en 1871. Puis ensuite, pendant longtemps, elle ne sera plus utilisée.

En 1920, après avoir loué ce presbytère pendant quelques années auparavant, la commune décide de s'en dessaisir et le vend définitivement à un particulier. Il passera alors entre les mains de plusieurs propriétaires successifs qui l'entretiendront et sera l'objet, ces dernières années, de nombreux travaux et extensions.

C'est une maison à colombages traditionnelle avec pans de bois serrés et quelques pièces obliques. Elle a été agrandie sur les pignons en utilisant les techniques anciennes, avec le souci de conserver le style architectural. Deux bâtiments annexes dans le même style ont été ajoutés au fond du terrain. Le toit à croupe est en vieilles tuiles normandes. Le porche en bois et tuiles a été reculé pour faciliter la circulation sur la route.



Une particularité absolument originale ! Lors de travaux, il a été découvert que le sol du grenier et d'un escalier intérieur avaient été construits, à l'origine, à l'aide d'os d'animaux (mâchoires, omoplates... de vaches et de chevaux) trempés dans de la chaux pour les solidifier. Cette technique était unique ; il n'y a pas d'autres traces d'utilisation d'os d'animaux pour la construction dans la région.

Récemment, le presbytère a pris de nouvelles couleurs, ses colombages ont été repeints en rouge vénitien avec l'approbation de la Fondation du Patrimoine.

L'an prochain, en 2020, le presbytère aura 300 ans. Toujours debout !

PAGE VERTE



ELAGAGE : Pensez à tailler vos haies en hauteur (1m50 voir règlement du PLU) et en épaisseur. Ne vous cachez pas, privilégiez les relations de bon voisinage...

BRULAGE DES VEGETAUX : La commune étant pourvue d'une déchetterie, il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts.

ENVIRONNEMENT : De nos jours, on déplore souvent un manque de civisme : papiers, bouteilles, dépôts sauvages dans les fossés et dans la plaine sur le territoire de la commune. La commune est responsable des dépôts sauvages et responsable de leur élimination ! **STOP !**

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE : Ils peuvent être effectués :

- les jours ouvrables (jours de la semaine sauf dimanche et jour férié) de 8h 30 à 19h 30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

URBANISME

Pour toute initiative de travaux dans vos propriétés, pensez à venir consulter en Mairie, le règlement du Plan Local d'Urbanisme (ou le consulter sur le site officiel de la mairie : crosville-la-vieille.fr), afin de vous y conformer.

Les services préfectoraux exercent une forte pression sur les communes munies d'un PLU, afin qu'il n'y ait pas de débordements dans les constructions sauvages à fortiori dans les zones agricoles. Nous avons régulièrement la visite des agents de la DDTM informés de tous les projets mis à leur connaissance.

Attention aux clôtures et murs non conformes, trop hautes, ou équipées de matériaux non autorisés. Les haies (limites privées végétalisées) doivent être composées d'essences locales, arbres et arbustes indigènes parfaitement adaptés au plateau.



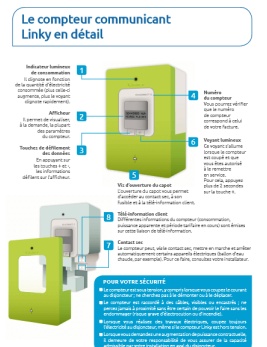
Arrivée du nouveau compteur LINKY Le compteur communiquant...

ENEDIS, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs, par un réseau

public plus performant et de meilleurs services aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités.

Cette prestation est confiée à la société partenaire RELEVÉ SERVICE PLUS qui aura besoin d'accéder aux compteurs d'électricité actuels. Celle-ci vous contactera prochainement pour convenir avec vous de la date de son passage. Si vous le souhaitez, vous pouvez d'ores et déjà la joindre au 02 79 05 05 05 pour lui faire part de vos disponibilités.

Vous n'avez strictement rien à payer ni maintenant ni plus tard. Les frais de cette intervention sont pris en charge par Enedis.





NOUVELLE DECHETTERIE

La campagne de communication sur le tri des déchets

Suite à des résultats assez médiocres, rappelons qu'il est impératif de faire des efforts pour bien trier les déchets...



LUNDI, MARDI, MERCREDI de 14 h à 17h 30.
MERCREDI ET SAMEDI : 9h 30 à 12h 30 et de 14h à 17h 30.
FERME LE JEUDI.

De nombreuses cartes d'accès nominatives sont encore disponibles en mairie. Pensez à venir les chercher...
Obligation de présenter la carte d'accès à partir du 1er janvier 2020.

Infos : Service déchets : 02.32.24.80.92-
dechets@paysduneubourg.fr
www.paysduneubourg.fr



Une méthode efficace pour réduire les déchets

Le but, c'est de permettre la diminution du nombre de déchets. Car les poules peuvent consommer jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. Ainsi, l'opération est en réalité un investissement rentable à moyen terme pour les communes, en plus d'être une initiative positive pour le développement durable.

En outre, ces « poules composteuses » présentent l'avantage d'être assez autonomes par rapport aux animaux domestiques et donc nécessitent moins d'efforts pour s'en occuper. Les coqs sont souvent proscrits pour éviter les nuisances sonores pour les voisins.



LA COMMUNE OFFRE 2 POULES sur demande à chaque foyer Crosvillais.
Faire la demande en Mairie pour l'obtention d'un bon d'achat aux Ets DUVAL.



Le Club Saint Martin prend sa retraite...

L'année 2019 s'achève. Le président et les membres du club ne souhaitent pas renouveler leur mandat. Mais l'association ne doit pas disparaître. L'Assemblée Générale aura lieu le :

MERCREDI 15 JANVIER 2020 à 14h 30 à la salle communale

avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan de l'année 2019
- Election d'un nouveau bureau.
- Programme de l'année 2020.

Nous comptons sur vous pour rejoindre le club, le faire vivre et le dynamiser. Toutes les personnes qui ont envie de donner un peu de leur temps pour gérer cette association sont les bienvenues. Nous remercions chaleureusement Jean MARAIS, Yvette, Eliane, Dominique, pour avoir tenu les rênes du club Saint Martin pendant si longtemps.





Comme d'habitude, l'association a décidé la fermeture de la chasse en plaine sur le territoire de Crosville, le 11 novembre. Lièvres et perdreaux sont en augmentation, 12 lièvres ont été attribués à la société de chasse.

Je remercie les chasseurs présents le matin à 7 heures pour les lâchers.

Michel SIMON a été élu secrétaire de l'association après le décès de Michel FONTAINE.

En mars prochain, aura lieu la destruction des corvidés.



Pour commencer, je remercie les personnes qui m'ont récompensé pour les 45 ans de Ball Trap à Crosville :

- M. le Maire et son conseil aux vœux du Maire 2019.
- Le Comité régional lors de l'Assemblée du 19 janvier à Puteau en Auge.
- Mon équipe lors de l'Assemblée du 22 février au club
- Dominique Carême qui a retracé la vie du club depuis sa création jusqu'à fin 2018 avec plus de 22 photos. Que de souvenirs !

Michel Charles, champion de France 2^e catégorie, de Ball-trap



Michel Charles : une victoire bien méritée

CROSVILLE - LA - VIEILLE
Ball-trap Club du Plateau
Michel Charles décoré par la Ligue de Normandie de Tir

M. Michel Charles, Président du Ball-Trap Club du Plateau, vient de se voir décerner la médaille du Mérite Régional de la Fédération Française de Tir, médaille qui lui a été remise le dimanche 19 octobre à Roumesnil (près de Dieppe) par M. Michel Prot, Président de la Ligue Régionale de Normandie, affiliée à la Fédération Française de Tir.

Cette distinction récompense tout près d'un quart de siècle de services rendus à la F. F. T. C'est en effet en 1973 que Michel Charles organise les premières rencontres de ball-trap en bordure de la route de Louviers sur un terrain aujourd'hui bien aménagé pour les compétitions.

Rappelons que le Ball-Trap Club du Neubourg compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents qui ont fait briller les couleurs de Crosville et du Neubourg dans toute la Normandie.



Michel Charles nous montre sa médaille et son diplôme

CROSVILLE - LA - VIEILLE
Le club de Ball-trap va fêter ses 45 ans

Le club de ball-trap compte 45 ans d'existence. Il a été créé en 1973 par Michel Charles, alors président du club. Depuis, le club a connu de nombreux présidents et a toujours été très actif. Le club de ball-trap du Plateau a fêté ses 45 ans d'existence le dimanche 19 octobre à Roumesnil (près de Dieppe) par M. Michel Prot, Président de la Ligue Régionale de Normandie, affiliée à la Fédération Française de Tir.

Cette distinction récompense tout près d'un quart de siècle de services rendus à la F. F. T. C'est en effet en 1973 que Michel Charles organise les premières rencontres de ball-trap en bordure de la route de Louviers sur un terrain aujourd'hui bien aménagé pour les compétitions.

Rappelons que le Ball-Trap Club du Neubourg compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents qui ont fait briller les couleurs de Crosville et du Neubourg dans toute la Normandie.



Certaines des membres du club devant le président Michel Charles

Et le club ramasse toujours des médailles !

En 2019, 51 médailles : 16 or, 17 argent, 18 bronze.

A la sélection DLT, à Amiens les 17, 18, 19 mai, le club est revenu avec 3 écussons « club France » décernés à :

Kacmarcsyk Dominique, Guernon Dominique, Lamy Jérôme.

Champion de France en Senior 1 à Lazenay les 25, 26, 27, 28 juillet : **Charles Tony** avec un score de 194 sur 200 qui lui vaut l'écusson *Tireur Maîtrisé*

Un grand Merci à notre sponsor « Référence Auto de Marbeuf » qui nous a sponsorisé à notre concours des 2 et 3 mars 2019. Record battu avec 10 000 plateaux...

Bonnes fêtes de fin d'année !



Michel CHARLES
Président de l'association de chasse et Ball Trap Club du Plateau

INFORMATIONS COMMUNALES



Naissance :
DE FARIA Tiago, le 7 mai 2019.

Mariages :
Alexia SANNIER et Sébastien DAUVERGNE, le 4 mai 2019
Jennifer DELAMARE et Johnny LE BARON, le 8 juin 2019
Emmanuelle MARIE et Gilles BOURGEON, le 14 septembre 2019



Laura LACOMME et Mickaël DELHAY, le 27 mai 2019
Aline PETIT et Alexandre CHOPIN, le 3 juin 2019
Ophélie BOUTELET et Benoît MARTIN, le 7 septembre 2019

Décès : Mme Marcelle DAVOUST née PICARD, le 10 janvier 2019
Mme Edith LEROY née LEROUX, le 7 février 2019
Mme Sandrine BELMONT, le 10 mai 2019
M. Christopher FOURNIER, le 18 mai 2019

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Quelques rappels :

Les demandes de cartes d'identité et passeport se font dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (24 mairies dans le département de l'Eure).

Pour information, vous pouvez prendre rendez-vous sur le site internet de la mairie du Neubourg :

www.le-neubourg.fr dans « démarches en ligne ».

Rappel : on ne change pas une pièce d'identité pour un changement d'adresse (arrêté préfectoral)

- Possibilité de remplir en ligne une pré-demande. Plus besoin de renseigner le formulaire papier en mairie.
- Dispositif valable pour les premières demandes de carte d'identité, les renouvellements en cas de perte, vol du titre ou péremption.
- Nécessité de créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> puis saisir l'état civil et l'adresse.
- Attribution d'un numéro de pré-demande de CNI permettant à l'agent de guichet de récupérer facilement les informations enregistrées en ligne.

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas du passage au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt du dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).



JOBS ÉTÉ : 3 jeunes crosvillais se sont présentés pour venir aider l'agent communal à entretenir les espaces verts et les bâtiments communaux : plantations, bricolage, peinture ont été réalisés.

Ainsi nous avons obtenu cette année
« le prix du Paysage » de 300 € par le
Conseil Départemental au titre de la campagne départementale DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2019 !





SIVOS EPEVICROS

Lundi 2 septembre 2019, la rentrée s'est déroulée dans une ambiance sereine, avec nos 7 enseignants et notre personnel du SIVOS (assistants des enseignants, agents de la cantine, agents de la garderie, secrétaire).

Cette année, nous avons recruté Mme Lejeune de Vitot pour prendre en charge les enfants pendant la pose méridienne, sur le mini stade proche de l'école de Vitot.

Nous avons inscrit 26 enfants nés en 2016 pour la maternelle, dont 8 enfants de Crosville, 7 d'Epéard, 11 de Vitot.

ECOLES	VITOT	EPEGARD	CROSVILLE
Enseignants	Mme Oger/Mme Le Ténor/Mme Chaudet	Mme Amice/Mme Ba kes	Mme Blaise/M. Chaudet
Niveaux de classe	PS/MS/GS/CP	CE1/CE2	CM1/CM2
Effectifs	71	45	43

RESTAURANT SCOLAIRE

En cette fin d'année, Mme Martine POULET, responsable de la cantine, va nous quitter. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite !

Mme Laurence HEMARD-BECAUD, qui est déjà en poste dans notre collectivité, assurera cette fonction dès la rentrée de Janvier 2020.



Les travaux de la nouvelle garderie se terminent. Bientôt, les enfants du regroupement seront accueillis dans de nouveaux locaux, sur le site de Vitot... Les enfants inscrits à la garderie sur l'ensemble du regroupement sont au nombre de 29 le matin et 51 le soir.



A l'initiative du conseil municipal de Crosville, une aide financière est proposée aux familles pour compenser l'augmentation de leur participation au transport scolaire cette année. Des courriers ont été adressés aux familles concernées, et la commune versera une aide financière sur présentation de documents justificatifs.

Joyeux Noël à tous les enfants de notre regroupement !

Christophe VERNON
Président



Résumé de l'année 2019 :

Le 9/12/2018 a eu lieu le Noël des enfants : de 0 à 14 ans, les enfants sont venus rencontrer le Père Noël qui passait par la salle des fêtes de Crosville. Il leur a apporté des cadeaux et friandises, des cartes cadeaux pour les plus grands. Il y avait 52 enfants et 47 accompagnants.

Une belle réussite !

Le 22/06/2018 : Fête du village avec son traditionnel concours de pétanque et sa foire à tout. Encore un succès avec 260 repas pour le cochon grillé, une cinquantaine de doublette à la pétanque ainsi que 50 exposants à la foire à tout. Nouveauté cette année, le marché artisanal qui lui, n'a pas eu son succès attendu dû à son emplacement... Nous ferons mieux en 2020 ! Le soleil était au rendez-vous comme tous les ans. Le gagnant de la tombola est une habitante de Crosville : Aline Grille - Week-end insolite (dans les tonneaux).



Les 8 et 9/09/2019 : **Sortie au Puy du Fou**
58 personnes étaient présentes. Tout le monde était satisfait de cette prestation, bonne ambiance et toujours sous le soleil !

Le 12/10/2019 : **Soirée choucroute**, aussi grand succès que l'année dernière. 120 personnes ravies de la soirée, repas et animation dansante, tombola qui a fait des heureux. Un grand merci aux commerçants qui nous soutiennent. Le gagnant du gros lot est un nouvel habitant de Crosville : M. Michel LEROY.



Une année bien remplie et accomplie par toute l'équipe du comité. Un grand merci à M. le Maire et son conseil pour leur soutien ainsi qu'à toutes les personnes qui participent à nos festivités, aux bénévoles et membres du comité qui donnent beaucoup de leur temps pour réaliser ces manifestations.

Date à retenir :

Assemblée Générale le VENDREDI 24 JANVIER 2020 à 18h 30 à la Mairie.

Vous êtes les bienvenus !

Au programme :

04/04/2020 : Sortie cabaret au Chaudron Magique
06/06/2020 : Fête du village avec foire à tout, marché artisanal et concours de pétanque
17/10/2020 : Soirée coq au vin
06/12/2020 : Arbre de Noël
22/01/2021 : Assemblée Générale.

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2020 !

Séverine GUILLERM
Présidente du Comité des Fêtes
et son équipe.





Association pour la sauvegarde du
patrimoine de Crosville - la - Vieille

« As de Chœur » en 2019

Un petit rappel sur l'association « As de Chœur »

L'association « As de Chœur », créée en 2003, a pour vocation d'encourager et de soutenir financièrement la restauration du patrimoine de notre village, notamment son église Saint Martin, et de fédérer les habitants de Crosville autour de cet objectif.

Dans ce but, « As de Chœur » organise différentes manifestations chaque année.

Les manifestations de 2019

1. rando-patrimoine le 19 mai 2019



Malgré une météo capricieuse et une pluie battante, 21 personnes, parties à pied de Crosville, ont arpenté les rues du Neubourg à la découverte des façades en briques et faïences. MM. Le Villain et Lamy ont rendu cette randonnée très instructive sur l'histoire des constructions au Neubourg. Désormais on regarde les façades différemment.... Balade suivie d'un bon goûter, avec une très bonne ambiance !!

2. concert de trompes de chasse le 4 octobre 2019, avec exposition de photos sur les animaux de nos forêts



L'ensemble de trompes, les « Echos du Buhot », nous ont offert une formidable prestation ; ils ont joué des morceaux rappelant les différentes étapes de la chasse à courre, puis des morceaux plus classiques représentant de belles performances musicales. Bravo ! Une très belle exposition de photos sur la nature et les gibiers de nos forêts a été présentée par l'association crosvillaise « Objectif Photo 27 »



3. chorale d'un « Chœur d'hommes » le 22 novembre 2019, suivie d'une dégustation de Beaujolais nouveau



Le « Chœur d'hommes » dirigé par Sylvain Roussel a magnifiquement chanté à 4 voix des chants de marin, des extraits d'opéras, des musiques de films et des chants religieux... Ensuite nous avons dégusté un Beaujolais nouveau du Château de l'Éclair, une excellence !



Le programme du 1^{er} semestre 2020

- ✓ Chœur de Gospel FREEDOM le vendredi 27 mars 2020 à 20 h : concert de grande qualité, musique pour tous, petits et grands ! (remarque : l'une des chanteuses est bien connue des Crosvillais, il s'agit de Cécile Boucher, la fille de Jacques Boucher qui a été très longtemps Directeur de l'école de Crosville!)
- ✓ rando-patrimoine autour du Bec Hellouin avec visite guidée de l'Abbaye en mai ou juin 2020 (Date à confirmer)



Cette année, le CCAS a innové. Nos aînés (au nombre de 65) ont été conviés à Poses pour un repas à l'auberge du Halage. Ensuite, une croisière sur la Seine a été offerte. Chacun a embarqué sur le bateau Guillaume le Conquérant pour une tranquille promenade sur les méandres de la Seine, jusqu'à Saint Pierre du Vauvray.

La journée était programmée le samedi 19 octobre et le soleil commandé. Les invités étaient ravis de se retrouver et de partager comme d'habitude un bon moment de convivialité.



AIDE AUX LOISIRS DES JEUNES CROSVILLAIS

Les membres du CCAS ont reconduit pour cette année scolaire 2019/20 l'aide financière de 30 € attribuée à chaque enfant de la commune, âgé de 3 à 18 ans, qui pratique un sport ou une activité culturelle. Cette participation est versée sur présentation d'un justificatif et d'un relevé d'identité bancaire des parents, à partir du mois de septembre 2019 jusqu'au 31 mars 2020.





Créée en 2017, l'Association « Les Souliers Crosvillais » en est déjà à sa 3ème saison. Des départs, des arrivées, font que l'effectif reste sensiblement le même. En plus des randonnées habituelles, quelques sorties à thème ont été organisées au cours de l'année.

Le 11 janvier 2019, l'année avait commencé par une visite très intéressante de la coopérative linière à Crosville. 38 personnes divisées en 2 groupes avaient eu le privilège de voir l'usine en activité et tous ont été attentifs aux commentaires de M. Bertrand COULIER, Directeur, et M. Pierre de FRANQUEVILLE. Merci encore Messieurs ! La journée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois...



Safran, escargots, cidrerie, autant thèmes de randonnées qui ont donné lieu par la suite à des visites commentées...



La sortie en Baie de Somme étalée sur 2 jours a enchanté 22 participants.

L'association a aussi renouvelé son opération « sensibilisation au tri » en organisant une randonnée citoyenne en partenariat avec les jeunes de la maison

d'enfants de Thibouville et avec le concours des communautés de communes du Neubourg et de Bernay.



Cette année, les Souliers Crosvillais se sont parés de vêtements à leur effigie en faisant travailler une entreprise locale.

Quant au programme, il reste le même :

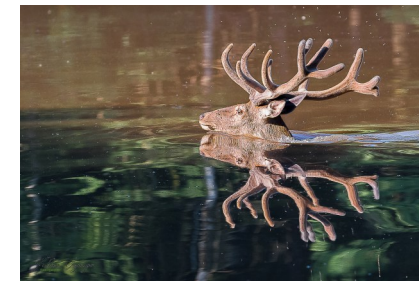
- **Rando le vendredi après-midi (8/12 kms)**
- **Rando bimensuelle le jeudi à la journée avec pique-nique**
- **Marche nordique le lundi matin.**

N'hésitez pas à nous rejoindre en venant participer à des randonnées d'essais (1 ou 2 vous sont offertes). L'adhésion annuelle est de 40 € pour une personne seule, 78 € pour un couple. Les Souliers Crosvillais font partie des 3 500 clubs affiliés à la FFRandonnée.

Renseignements secrétariat : 06.71.99.09.82
Mail : lessoulierscrosvillais@gmail.com



Didier DESHAYES,
Président



Objectif photo 27 a entamé sa troisième année d'existence à Crosville la Vieille avec une trentaine d'adhérents actifs venant de 25 communes différentes. L'implication croissante de ses membres dans la programmation contribue à son développement, illustré par l'aperçu des différentes activités établies par le conseil d'administration.

- Des réunions le mardi, tous les quinze jours, hors vacances d'été
- Des réunions le jeudi (semaine alternée avec les mardis) pour les moins expérimentés
- Des sorties très appréciées (une par mois) sur un thème défini ou dans un site caractéristique
- Un concours interne trimestriel sur un thème imposé
- Des réunions informelles, souvent destinées à la formation à certains logiciels de post traitement
- Une volonté de s'impliquer dans le tissu local : participation aux activités de la commune, exposition lors des journées européennes du patrimoine chaque année dans une commune différente, projet de concours photos avec une collectivité, projet éducatif avec un groupe scolaire, ...
- Et bien entendu, des expositions dont le nombre va croissant. En 2020, toutes les dates ne sont pas encore précises, mais le programme ressemblera beaucoup à la liste suivante : Rameaux au Neubourg, Moulin Amour (6 semaines), château de Fontaine la Soret en juillet/août, La Saussaye (en cours de définition), journées européennes du patrimoine dans une commune proche et exposition annuelle (six semaines) au Neubourg sur le thème « villes et villages de Normandie ».

La plupart des activités sont animées par les membres du club ayant une expérience particulière sur le sujet du jour. De temps en temps, le club fait intervenir un professionnel sur un thème plus complexe, mais il s'enorgueillit aussi d'accueillir des personnes ayant peu, voire pas d'expérience, et de leur permettre d'acquérir rapidement les connaissances de base.

La richesse se cachant dans la diversité, les échanges lors des ateliers, des concours ou des sorties sont toujours riches et appréciés. Cela se traduit par une ambiance amicale lors des échanges mais sans renier le travail assidu réalisé pendant les séances.

Le photo club est ouvert à toute personne désirant se renseigner ou participer à une réunion avant de nous rejoindre.

Le site **www.objectifphoto27.com** (ou pour un premier contact le **02 32 67 08 93**) fournit des informations au public, notamment sur le programme (agenda). De nombreux autres services sont, par contre, réservés exclusivement aux adhérents (compte rendus, documents techniques, transfert de photos, ...).

Tous les amateurs de photos sont accueillis par Objectif photo 27.

Chantal DUBUS
Présidente.

